

VI.—COMMERCE.

Ce chapitre de l'Annuaire est divisé en deux sections, traitant l'une du commerce extérieur et l'autre du commerce intérieur. La première de celles-ci commence par une brève esquisse du commerce extérieur du Canada, du tarif canadien et de l'orientation récente des exportations. Ces commentaires sont suivis par 9 tableaux contenant un aperçu rétrospectif des exportations canadiennes, puis par de nombreux autres tableaux constituant une analyse des tendances commerciales pendant les années d'après guerre et scrutant les importations et les exportations par groupes, par articles, par degré de fabrication, par l'usage auquel elles sont destinées et par pays de provenance ou de destination. En raison des relations commerciales particulièrement étroites entre le Canada et les Antilles, dont les produits sont fréquemment complémentaires des nôtres, ces pays sont l'objet d'un traitement particulier; enfin cette section se termine par d'autres tableaux tirés des rapports du commerce du Royaume-Uni, relevant les produits agricoles consommés par la Grande-Bretagne, avec indication des pays qui les lui fournissent.

La section consacrée au commerce intérieur débute par une analyse du commerce des grains, suivie de la mercuriale du bétail et des produits animaux. On y voit aussi la statistique des denrées contenues dans les entrepôts frigorifiques, puis les disponibilités et ventes de charbon et enfin quelques informations statistiques sur les primes, brevets d'invention, droits d'auteur et marques de commerce.

I.—COMMERCE EXTÉRIEUR

1.—Esquisse historique du commerce extérieur et des tarifs.

Immédiatement après la découverte du continent américain, chacune des nations européennes qui créa des établissements dans le Nouveau-Monde s'efforça de monopoliser le commerce de ses colonies, en interdisant aux navires des autres nations d'aborder sur leurs rives et en défendant à ses coloniaux d'importer des marchandises européennes provenant des autres pays, mais en leur accordant, toutefois, le plus souvent, un traitement préférentiel sur leur propre marché. C'est pourquoi les guerres coloniales qui ont eu l'Amérique pour théâtre étaient l'œuvre de gouvernements imprégnés de l'esprit de mercantilisme et qui avaient adopté la devise "vaisseaux, colonies et commerce". Cela étant, les résultats de ces guerres, c'est-à-dire la cession des colonies d'une puissance européenne à une autre, entraînaient dans les colonies ainsi cédées des changements économiques aussi profonds que les changements politiques. Les négociants, qui avaient constitué le trait d'union entre la métropole et sa colonie, se trouvèrent brutalement supprimés et remplacés par ceux du pays conquérant, qui s'emparèrent du monopole du commerce d'importation et d'exportation, dorénavant détourné dans de nouvelles voies, peut-être pas plus artificielles que celles suivies jusque-là.

Au commencement du régime français au Canada, le commerce extérieur de la colonie constituait un monopole entre les mains de plusieurs compagnies successivement créées, dont la Compagnie des Cent Associés fut la plus notable. Lorsque son monopole fut aboli en 1663, le commerce extérieur du Canada n'en fût pas moins jalousement retenu par les marchands de la vieille France. Lors de la conquête du pays par les Anglais, les négociants français, qui avaient leurs comptoirs à Québec et à Montréal, retournèrent presque tous en France et le commerce de la colonie fut absorbé par les marchands originaires de l'Angleterre, de l'Ecosse et de la Nouvelle-Angleterre, qui marchaient sur les talons des armées envahissantes et